

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE : -

Lors de sa séance ordinaire tenue le 7 juillet 2026, un avis de motion et un projet de règlement édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus.es municipaux de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste, ont été déposés.

Le projet de règlement 1007-26 a pour objet de mettre à jour les obligations et attentes envers les élus.es municipaux et forme un engagement de leur part à respecter des règles strictes d'éthique et de déontologie.

*Ce projet de règlement sera soumis pour adoption auprès du conseil municipal lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le **4 août 2026 à 19 h 30** au centre communautaire situé au 3090, rue Principale.*

DONNÉ à Saint-Jean-Baptiste ce vingt-quatrième jour de juillet deux mille vingt-six.

La greffière-adjointe,

Eliane Parent-Vigneault

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Suzie Bélanger, directrice générale de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la municipalité et en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 24^e jour du mois de juillet 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24^e jour du mois de juillet 2026.

La greffière-adjointe,

Eliane Parent-Vigneault